

forme et de distribution des produits d'information doivent être récupérés, et non les coûts de l'information même.

J'aimerais rappeler aux députés que le recouvrement des coûts n'est pas un principe nouveau et il ne s'applique pas uniquement au gouvernement fédéral. Il s'agit d'adopter une pratique commerciale efficace dans le secteur public.

Il est indéniable qu'il faut assumer le coût de production, de mise en forme et de distribution du matériel du CCHST. Cependant, un seul des partenaires a supporté la plus grande partie de ces coûts, qui sont considérables. Par conséquent, si tous les autres partenaires désirent continuer d'assurer ces services d'information, ils doivent envisager sérieusement des façons de les payer.

Comme vous le savez, madame la Présidente, le gouvernement s'est engagé à établir un partenariat constructif entre le mouvement syndical, le milieu des affaires et l'État, processus qui, à notre sens, revêtira plus d'importance que jamais à mesure que les Canadiens s'efforceront de relever les défis posés par l'évolution rapide de la situation économique et sociale, tant au Canada qu'à l'étranger. Toutes les fois que l'occasion se présente, nous promouvons et favorisons un partenariat actif et dynamique entre les syndicats, les entreprises et l'État dans la gestion des affaires publiques et la poursuite du développement économique.

De concert avec nos partenaires, nous pouvons et devons nous employer à relever les défis communs sur le plan économique et social. Cependant, la responsabilité et l'imputabilité vont de pair avec la coopération relative à la prise de décisions en matière de questions nationales.

Le gouvernement a l'intention d'asseoir le CCHST sur des bases solides et, en même temps, de renforcer l'impartialité et le caractère distinct unique des activités du Centre.

La prestation de services d'information essentiels aux travailleurs canadiens, principal objectif du mandat du CCHST, ne serait pas menacée par les aspects commerciaux des autres activités du CCHST.

Le plan d'entreprise confirme la décision du gouvernement selon laquelle il est tout à fait possible d'assurer l'autosuffisance financière du CCHST et d'atteindre cet objectif d'ici quelques années.

Initiatives parlementaires

Madame la Présidente, tous les secteurs de l'économie doivent participer à l'effort national et conjuguer leurs efforts pour réduire le déficit.

Au cours des dernières années, le gouvernement actuel a pris un certain nombre de mesures, souvent difficiles et parfois impopulaires, pour supprimer les dépenses inutiles et nous avons adopté une méthode plus efficace de gestion des finances publiques. Nous devons tous modifier nos priorités et affecter les ressources rares de la manière la plus efficace possible. Le gouvernement actuel a réussi dans une large mesure à contenir les dépenses publiques et continuera à le faire.

• (1330)

[Traduction]

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Madame la Présidente, je prends la parole pour appuyer la motion d'initiative parlementaire du député de Hamilton-Ouest, qui demande le rétablissement du financement consenti au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Quand le Centre a été créé, le financement devait revêtir un caractère tripartite. Il est important, à mon avis, qu'on se souvienne que la raison de ce financement tripartite, comme pour l'assurance-chômage, était de faire en sorte que toutes les parties intéressées participent à la fois au processus décisionnel et au paiement des frais.

Ce centre reçoit 26 000 demandes par an. Cela signifie qu'il jouit d'un grand prestige dans les milieux internationaux pour les services qu'il offre au Canada et aux autres pays sur le plan de l'hygiène et de la sécurité au travail. Le gouvernement, qui a supprimé le financement et qui laisse entendre que ce centre a commencé à facturer ses services, en fait le seul organisme et la seule institution de soins de santé de notre pays qui fonctionnerait selon le principe des frais d'utilisation.

Imaginez-le collaborant avec d'autres centres nationaux et internationaux d'hygiène et de santé au travail, recueillant les renseignements que les autres centres auraient découverts, puis les rapportant au Canada pour les vendre. Je crois que de nombreux organismes qui nous fournissent les renseignements trouveraient plutôt scandaleux qu'on vende au Canada leur information, éventuellement au plus offrant.

Aujourd'hui, des centaines de nouveaux produits chimiques font leur apparition sur les lieux de travail et ce, presque quotidiennement. Les gens se rendent au travail tous les jours, dans bien des cas sans connaître les types de substances auxquels ils seront exposés ni leurs effets à